

Comprendre et appliquer la progression des apprentissages *AlphaGraphe* à sa pédagogie

L'enseignement du **principe alphabétique** : une progression d'enseignement qui favorise l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

Suivre une **progression des apprentissages des correspondances graphophonémiques (ou lettres-sons) / phonographémiques (ou sons-lettres)** fondée sur la science permet de contrôler le niveau de complexité qui caractérise le système alphabétique du français. Les connaissances du personnel enseignant sur l'enseignement explicite du principe alphabétique et des étapes qui suivent leur permettront de cibler des objectifs d'apprentissage clairs et précis quant à l'enseignement des **correspondances lettres-sons** (lecture) et **sons-lettres** (écriture), soit en petits groupes, soit au niveau de la classe en entier.

Le fait de suivre une progression des apprentissages (*ang. scope & sequence*) ne devrait pas être contraignant : au contraire, **le personnel enseignant est libre de faire des choix didactiques**, donc de modifier la séquence de présentation des éléments lorsque l'objectif pédagogique ciblé en justifie le besoin.

En sélectionnant des livres qui contiennent une forte proportion de **correspondances graphophonémiques** qui auront été enseignées à l'apprenant*, il/elle/iel sera en mesure de démontrer les connaissances acquises, ce qui fera croître sa confiance, son estime de soi, et sa motivation.

Lorsque les compétences enseignées s'enchaînent les unes aux autres, de manière réfléchie, à partir des **correspondances graphophonémiques** les plus **simples, transparentes, stables** et **constantes** vers celles qui sont les plus **inconsistantes, variables, opaques** et **complexes**, l'apprenante est placée au centre de la réussite. Une telle approche permet de pister les progrès de l'apprenante pour planifier les apprentissages subséquents, et, en revanche, d'intervenir auprès de l'apprenante qui peine à progresser avant qu'elle ne soit trop avancée dans son parcours de jeune lecteur. Des recherches ont témoigné de l'importance d'intervenir avant la 1^{re} année, comme la réussite scolaire à ce moment est prédictive de la réussite à la fin de la trajectoire scolaire de l'apprenant (Cunningham et Stanovitch, 1997).

Cette progression établie à partir des fondements scientifiques présente :

- UNE séquence d'enseignement des **correspondances lettres-sons**,
- des outils pour mieux utiliser les progressions des diverses séries de livres **décodables** qui sont disponibles en français,
- un outil de vérification des **correspondances sons-lettres** et **lettres-sons** pour étayer les objectifs pédagogiques en fonction des acquis de l'apprenante et du groupe-classe, et
- des ressources pédagogiques pour planifier des activités ludiques qui permettront à l'apprenant de s'amuser, car ça aussi, c'est fondamental à la motivation !

La **correspondance graphophonémique** ou **correspondance lettres/sons** représente l'association qui se fait lors de la lecture de lettres, de graphèmes ou de textes. Elle sera ci-après nommée **CGP** ou **CLS**.

La **correspondance phonographémique** ou **correspondance sons/lettres** représente l'association qui se fait lors de l'écriture. Elle sera ci-après nommée **CPG** ou **CSL**.

Dans le but de favoriser une écriture inclusive, une alternance entre les mots à genre (tels qu'apprenant ou apprenante) a été privilégiée entre les occurrences soit au niveau de la phrase, du paragraphe ou de la section, selon ce qui semblait plus accessible.

Les termes indiqués
en **turquoise** sont définis
dans le glossaire à la fin du document.

Mise en œuvre d'*AlphaGraphe*

Il y a plus d'un chemin qui mène à Rome, et l'enseignement de la lecture et de l'écriture ne fait pas exception à cette règle.

Cette progression a été créée en tenant compte de multiples facteurs pour alléger le fardeau cognitif de l'apprenant, surtout celui qui est appelé à gérer de multiples systèmes très semblables dans un contexte linguistique minoritaire.

Afin de vous amuser à encadrer vos apprenants, vous serez appelés à faire des choix didactiques. Vous avez des objectifs d'apprentissages amusants à présenter à vos apprenants. En faisant ces choix, rappelons les éléments suivants :

Planifiez votre enseignement du code de manière explicite et systématique en tenant compte des caractéristiques acoustiques et linguistiques des **correspondances sons/lettres**. Avant de présenter une lettre nouvelle, posez-vous les questions suivantes :

- Les apprenants discriminent-ils le son que fait cette lettre à l'oral ?
- Le son que fait cette lettre a-t-il fait l'objet d'une tâche de conscience phonologique/phonémique ?
- La **correspondance lettre-son** suit-elle la progression en fonction de la transparence/constance/stabilité/simplicité des lettres à présenter ? Commencez alors par les **correspondances lettres-sons** fréquentes, transparentes, simples, **acountextuelles** avant de présenter celles qui sont **contextuelles** (qui seront rattachées à des règles **lexicales** ou **morphosyntaxiques**).

Le tempo ou le rythme de présentation est important.

Même les apprenants en difficulté sont désavantagés par un tempo trop lent. Ils cherchent à faire des associations pour étendre leurs apprentissages. C'est la raison pour laquelle il faut privilégier un **enseignement explicite et systématique** qui se construit une compétence à la fois, comme un gâteau à étage !



- En maternelle/jardin, il importe d'enseigner le nom **et** le son des lettres. Toutefois, il n'est pas attendu que les apprenants les maîtrisent tous. En suivant la progression *AlphaGraphe*, en adoptant une approche cyclique et en intégrant l'alphabet à des syllabes simples qui correspondent à ce que l'apprenant est en mesure de dire et de lire lui permet d'acquérir des connaissances qui serviront de fondement essentiel à ce qui suivra sur les prochaines années.
- En 1re année, il est utile de présenter de 12 à 14 **correspondances lettre-son** sur les 9 premières semaines, ce qui équivaut à plus d'une **correspondance lettre-son** par semaine.
- En 1re et en 2e année, on présentera des règles **lexicales** et **syntaxiques** en privilégiant toujours ce qui est simple avant de présenter ce qui est plus complexe.

Faites appel à des livres **décodables**

Il est souhaitable de donner aux apprenants, dans les activités dans lesquelles on leur demande de **décoder**, des textes *suffisamment déchiffrables*, ce qui correspond à environ 57 % en moyenne pour un lecteur qui apprend à un rythme constant et qui démontre un taux de progression attendu. Plus l'apprenant a de la difficulté à lire, plus le taux de **déchiffrabilité/décodabilité** doit être élevé (> 75 %) (Goigoux, 2016).

Travaillez l'encodage (l'orthographe) à partir des tâches d'écriture

Écrire est un outil puissant pour apprendre à lire et il faut le faire quotidiennement. Il ne faut pas s'attendre à une maîtrise instantanée. Tout comme on ne lit pas globalement, on n'écrit pas instantanément non plus : ça ne se fait pas d'un seul coup, comme le fait une étampe ! Il faut guider l'apprenant dans les processus **graphomoteurs** associés à la **calligraphie**, en plus de l'amener à stocker en mémoire toutes les possibilités de lettres pour les multiples sons qu'ils seront appelés à écrire.

enseignement explicite de la conscience phonologique et phonémique
+ apprendre le nom et son des lettres
= **meilleur rendement en littérature**

(Ehri et coll., 2001 ; Bus et Van Ijzendoorn, 1999)



Le nom des lettres est l'étiquette stable qui mène à découvrir le son. Les apprenants qui apprennent le nom et le son des lettres ont démontré de meilleurs rendements futurs en littérature. L'enseignement du principe alphabétique doit être abordé même avant que toutes les étapes de la conscience phonologique/phonémique n'aient été maîtrisées à 100 % : ces habiletés se développent en parallèle. D'ailleurs, une même leçon planifiée de manière **explicite** et **structurée** commence par un exercice en **conscience phonologique/phonémique** à l'oral et comprend de brèves activités dans lesquelles on a réfléchi aux mots qui seront présentés pour étayer les apprentissages pendant les activités en lecture et en écriture durant cette même leçon. Il importe alors de :

- savoir choisir les mots pendant la planification permet d'optimiser la réussite de l'apprenant,
- le choix des mots, qu'ils soient produits à l'oral ou présentés à l'écrit, importe lorsque vient le temps de planifier les activités d'apprentissage, et
- règle générale, pour travailler la conscience phonologique, on peut suivre ces principes de base.

L'infographie de la planification par enquête vous aidera à étayer les activités pédagogiques en respectant la complexité du **code** orthographique. Elle illustre ce qu'il faut garder à l'esprit en planifiant les activités d'apprentissage. Veuillez télécharger les **Gabarits de planification d'un enseignement explicite et structuré des fondements en littérature** dans la boutique [ReussLirE](#).



AlphaGrappe au service de l'enseignement

La fonction primordiale de l'alphabet que nous connaissons est qu'il sert de code à **déchiffrer** ou **décoder**. Il sert à donner un son aux lettres qui sont utilisées pour écrire des messages.

Une autre fonction pratique accordée à l'alphabet est celle d'un système de classement. Il est utile de savoir repérer les lettres et leur rang dans l'alphabet, bien au-delà de la chanson dans laquelle on entend les enfants s'interroger sur ce que c'est un « *èlèmènopé* ».



Des activités comme celles qu'on peut trouver dans *Arcphabète* sont excellentes pour amener l'apprenante à prendre conscience de ce système de classement, en s'amusant à nommer la lettre, dire le son qu'elle peut représenter, et en indiquant là où on peut la trouver dans la chaîne de l'alphabet. Pendant ces activités, il est important de présenter les concepts suivants :

- la nouvelle chanson de l'alphabet: écoutez-la à www.youtube.com/@alexpsyscolaire
- le concept de l'arc de l'alphabet (début, milieu, fin ; gauche, droite)
- les consonnes
- les voyelles



Vidéo de démonstration
@alexpsyscolaire intitulée :

L'arc de l'alphabet :
un outil tellement simple,
mais combien puissant !

Mise en garde :

- On enseigne les graphies rares ou très peu fréquentes QUE si elles sont essentielles à l'atteinte d'un objectif pédagogique précis.
- Bien que la fréquence soit UN facteur important à garder à l'esprit lorsque vient le temps de planifier l'**enseignement explicite** de **graphèmes**, il n'est pas nécessairement plus important de cibler ce qui est fréquent en premier, que de commencer par ce qui est simple à lire ou à écrire, même s'il s'agit d'un **graphème simple**, mais moins fréquent.
- Certains mots seront lus correctement par l'apprenant bien avant qu'il puisse les écrire sans erreur.

Avant de s'attendre à ce que l'apprenant puisse réussir à lire et écrire le même mot, il est utile de se poser les questions suivantes :

- De combien de façons différentes l'apprenant pourrait-il lire le mot ?
- De combien de façons différentes l'apprenant pourrait-il écrire le mot ?

Alors que le lecteur devient compétent vers 8 ans (ce qui peut se présenter plus tardivement dans certains contextes minoritaires ou lorsque l'exposition à la langue est réduite), il mettra plus de temps à maîtriser l'orthographe. Pour y arriver, un **enseignement explicite** de l'orthographe est essentiel au-delà des cycles élémentaires/intermédiaires. S'il suffisait de savoir lire pour bien orthographier, il ne servirait pas d'enseigner les règles d'orthographe lexicale ou grammaticale.

Tableau-synthèse : la progression AlphaGraphe

Le tableau-synthèse qui suit annonce la **séquence d'enseignement à suivre**. Dans ce tableau-synthèse, vous trouverez :

- Des listes de syllabes ou de mots à structures **simples** et **transparentes** (CV, CVC), accompagnées de possibilités croissantes de mots qui s'ajoutent au fur et à mesure que sont présentées de nouvelles **correspondances sons-lettres**.

Note : Il est permis de se pratiquer avec des syllabes non-sens ou des non-mots, mais il faut présenter autant de mots simples que l'apprenant pourra lire et écrire avec succès afin de le motiver dans ses apprentissages et dans son désir de lire.

- Un **alphabet mnémonique intégré** qui représente et respecte fidèlement la forme graphique de la lettre pour faciliter l'image que l'apprenant devra stocker en mémoire. Les mots ont été choisis pour leur facilité de rappeler le son le plus commun que peut faire cette lettre.

Note : Dans le cas de lettres pouvant faire 2 sons, des images sont fournies pour les sons les plus communs. On ne les présentera pas en même temps, mais en fonction de l'objectif pédagogique qui sera ciblé, en tenant compte des raisons pratiques de prioriser l'enseignement d'une **correspondance lettre/son** ou l'autre. Il n'y a pas lieu d'enseigner la règle **lexicale** de manière **explicite** à ce stade.

- Une fois le principe alphabétique de base enseigné et maîtrisé, ce qui inclut le nom des lettres et leur(s) son(s) le(s) plus courant(s), la prochaine étape pourra être abordée.

Dans les étapes qui suivront, il faudra intégrer à son enseignement les éléments complexes du principe alphabétique :

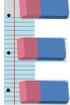
- des regroupements de **graphèmes complexes** ;
- des **graphèmes contextuels** fréquents pouvant être enseignés à partir de la même règle **lexicale** ont été formés (p. ex. les graphèmes nasaux communs (an, in, on, un) ; c/g dur devant **a, o** et **u** ; c/g doux ; ç/ge devant **e, i** et **y** ; nasales devant m, p et b) et moins fréquents.
- les éléments **grammaticaux** (terminaisons de verbes) ;
- des éléments **morphologiques** (familles de mots) qui doivent être abordés pour réduire la charge cognitive du lecteur.

Tous ces éléments se chevauchent et seront présentés en fonction des principes de simplicité, transparence, constance et fréquence afin de continuer à soutenir l'apprenant **au-delà de l'enseignement du principe alphabétique simple**.





Enseigner le principe alphabétique de base (1 lettre = 1 son)

Graphèmes présentés (nom et son de la lettre) L'apprenant n'a qu'à fournir l'une des possibilités associée aux graphèmes qui produisent plus d'un phonème						alphabet mnémorique intégré
Lettre (Graphème)	Son (Phonème)	Syllabes non-sens	Mots outils décodables (CV)	Mots transparents (CVC) 1 lettre = 1 son	Mots outils, mots fréquents et mots hors séquence**	
a	/a/		a		la, sa, ta, ma, assez, par, quatre	 
	/ɑ/				il y a, va	
l	/l/		la		il, il y a, la, là, là-bas, le, les, lui	 
e	/ə/	« e » ne fait pas /ə/ en début de mot	le		de, je, le, me, ne, se, te	<p>La lettre « e » ne fait jamais le son de son nom en position initiale. Cette correspondance est présentée en premier, car elle fait le son entendu dans son nom, et elle est nécessaire pour plusieurs mots-outils ; ces mots-outils sont très transparents (CV) mais ne s'illustrent pas.</p>  
	/ɛ/	« e » fait /ɛ/ en début de mot et en syllabe fermée	mais pas en syllabe ouverte	bel, sel, sec	elle, sept, belle	
t	/t/		ta, te	tac, tel	te, ton, ta, tien, tienne, tout, toute, tu	 
u	/y/, /ʏ/	lu	tu	Luc	plus, sur, tu, une	 
d	/d/	da	de, du, tu	duc	de, dire, dix, du, aujourd'hui	 
i	/i/	ci, di, ti, li	il*	tic, cil	dire, ni, six, dix, lit	 
j	/ʒ/	ja, ju, ji	je		je, aujourd'hui, jus	 

Graphèmes présentés (nom et son de la lettre) L'apprenant n'a qu'à fournir l'une des possibilités associée aux graphèmes qui produisent plus d'un phonème						alphabet mnémotechnique intégré
Lettre (Graphème)	Son (Phonème)	Syllabes non-sens	Mots outils décodables (CV)	Mots transparents (CVC) 1 lettre = 1 son	Mots outils, mots fréquents et mots hors séquence**	
o	/o/	co, lo, to, jo, so	do		allô, Ô	 
	/ɔ/	« o » ne fait pas /ɔ/ en syllabe ouverte		sol, col, toc		
v	/v/	ve, vi, vo, vy	va, vu		va, pouvoir, voir, vous, vase	 
c	/k/	ca		lac, cale		 
	/s/		ce			
y	/i/, /I/	cy, ly, dy, ty, jy, ry, ny, my, by, vy		y*, lys	d'y, j'y	 
	/j/	ya, ye, yi, yo, yu			yoyo, yoga	
s	/s/	so, su	sa, se, si	sac, sol, vis	se, six, sa, son, sien, sienne, sept, sur, sous, s'y, s'il	 
	/z/	*s ne fait pas /z/ en initiale ou finale ; seulement entre 2 voyelles. Cette CGP est incluse au cas où le « s » qui fait /z/ figure dans le prénom d'un apprenant.				
r	/ʁ/	ra, re, ru, ri, ro, ry		roc, car, ver	dire, par, pour, sur	 
n	/n/	na, nu, no	ne, ni		ne, neuf, nez, ni, nous, n'y	 
m	/m/	mu, mi, mo	ma, me	mer	me, mais, mon, ma, mien, mienne, m'y	 

Graphèmes présentés (nom et son de la lettre) L'apprenant n'a qu'à fournir l'une des possibilités associée aux graphèmes qui produisent plus d'un phonème						alphabet mnémorique intégré
Lettre (Graphème)	Son (Phonème)	Syllabes non-sens	Mots outils décodables (CV)	Mots transparents (CVC) 1 lettre = 1 son	Mots outils, mots fréquents et mots hors séquence**	
b	/b/	ba, be, bi, bo, by	bu	bac, bec, bis, bus, bol, bal	là-bas, belle	 
f	/f/	fe, fu, fi, fo, fy	fa	fer	faire, fait, neuf	 
h	muet	ha, he, hi, ho, hu, hy		oh, ha, ah, hi	huit, aujourd'hui, Henri	 
p	/p/	pa, pe, pu, pi, po, py		pet, cap		 
k	/k/	ka, ke ki, ko, ku, ky			koala	 
g	/ʒ/	ge, gi, gy				 
	/g/	ga, gu, go				 
w	/w/	wa, wi, wo			kiwi	 
z	/z/	za, ze, zu, zi, zo			zoo, zig zag	 
x	/ks/	xa, xe, xi, xo, xu, xy	-		taxi, bixi x = /s/ six, dix	
	/gz/	xa, xe, xi, xo, xu, xy	-		xylophone, exercice x = /z/ dizaine	
q	/k/	qua, quo	que, qui		quel, quelle, quatre	 

Des choix didactiques au service de l'apprentissage

Une progression des apprentissages ne devrait pas être contraignante. L'expertise du personnel enseignant est essentielle pour soutenir les choix didactiques qui peuvent être faits lorsque vient le temps de modifier la séquence de présentation des éléments à enseigner de manière **systematique** et **explicite**. Le personnel enseignant sera appelé à prendre de telles décisions lorsque viendra le temps de décider de la lettre alphabétique à présenter lors de l'étape 1.



Considérations essentielles :

- Ne pas présenter les 2 **correspondances lettre-son** en même temps pour une même lettre.
- Veuillez présenter soit l'occurrence la plus commune, soit celle qui sera la plus facile à maîtriser pour l'ensemble du groupe.

Suggestion raisonnable :

- Choisissez la **correspondance lettre-son** la plus significative pour les apprenantes, en fonction de leurs prénoms.
- Choisissez la **correspondance lettre-son** pour laquelle le son est entendu dans le nom de la lettre.

c

- Si on a le plaisir d'enseigner à une Carol et une Céline, alors il est possible que chacune d'elles évoque la **correspondance lettre-son** qui lui convient.
- N'expliquez pas la règle du « c » dur/doux à ce stade.

e

- En français, dans la plupart des cas, la lettre « e » fait le son /ɛ/ (« è »). Le son que l'on entend en disant son nom est présenté en premier pour former des syllabes simples de type CV. Ces mots sont également très fréquents et sont nécessaires pour lire même les phrases les plus simples.

s

- Si on a le plaisir d'enseigner à une Sara et une Lise, alors il est possible que chacune d'elles évoque la **correspondance lettre-son** qui lui convient.
- N'expliquez pas les règles des s/z à ce stade.

o

- Si on a le plaisir d'enseigner à une Océann et une Lorie, alors il est possible que chacune d'elles évoque la **correspondance lettre-son** qui lui convient.
- N'expliquez pas les règles de prononciation du « o » en **syllabe ouverte** ou **fermée** à ce stade.

g

- Si on a le plaisir d'enseigner à un George et un Guy, alors il est possible que chacun d'eux évoque la **correspondance lettre-son** qui lui convient.
- N'expliquez pas les règles du « g » dur/doux à ce stade.

h

- Le « h » est muet en français. Néanmoins, il doit être explicité lors de l'enseignement du principe alphabétique simple comme il faudra nommer la lettre qui ne fait pas de son pour enseigner le **digramme** « ch ».

x

- La lettre « x » fait plusieurs sons : /ks/, /gz/, /s/, /z/ et elle peut être muette en fin de mot. Le mot taxi qui contient le son que l'on entend en disant le nom de la lettre /taksi/ a été privilégié dans l'alphabet mnémonique intégré.
- Par conséquent, Xavier et Alexanne pourront évoquer la **correspondance lettre-son** qui leur conviendra.